

FÉÉCUM

Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton

**Réunion du Conseil d'administration
10h00-12h30
Salle B-149, Centre Étudiant,
Université de Moncton (campus de Moncton)**

Présences :

Pier-Luc Brousseau – Administration – vice-président externe
Alexandra Savoie – AÉÉDUM – vice-présidente externe
Syffa Aïssata – AÉÉIUM – vice-présidente interne
Xavier Lord Giroux – Arts – président
Karina Langis – Arts – vice-présidente externe
Annie Godin – Éducation – vice-présidente externe
Ghislain Leblanc – FÉÉCUM – président
Justin Guitard – FÉÉCUM – vice-président académique (président de l'assemblée)
Olivier Doiron – FÉÉCUM – vice-président activités sociales
Joëlle Martin – FÉÉCUM – vice-présidente externe
Tiffany Raymond – FÉÉCUM – vice-présidente interne
Benoît LeBlanc – Ingénierie – vice-président externe
Brunia Doiron – Kiné & Récréo – vice-présidente externe
Richard Comeau – Médecine – vice-président externe
Marie-Eve Cloutier – Nutrition – vice-présidente externe
Marie-Andrée Légère – Psychologie – vice-présidente externe
David LeBlanc – Sciences – trésorier
Noémie Bernard Dessailly – Sciences sociales – vice-présidente externe
Émily Briard – SINF – vice-présidente externe
Annik Ouellette – Travail social – vice-présidente externe
Melissa Sullivan – Secrétaire d'assemblée

1) Ouverture de la réunion

Le président de la FÉÉCUM explique que le degré de confidentialité pour protéger la vie privée des candidats. Souvent lorsque les universités rendent public les candidatures, elles perdent de bons candidats dans le processus, parce que les gens qui postent pour l'emploi ont habituellement un poste assez haut dans une autre institution et Le président de la FÉÉCUM annonce l'ouverture de la réunion à 10h00 et donne un petit mot de bienvenue.

2) Vérification du quorum et présences

Le président de la FÉÉCUM vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées. Il ne note aucune absence. Il y a assez de membres pour atteindre le quorum.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président de la FÉÉCUM fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter. Il y a quatre points à ajouter :

- a) Vente de livres
- b) Horaire hiver
- c) Semaine des Arts
- d) 5 petits points à soulever par les étudiants et étudiantes en Sciences Infirmières

Résolution : 4094-FECA-120115

Le vice-président social de la FÉÉCUM, appuyé par le vice-président académique, propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

4) Président d'assemblée et secrétaire d'assemblée

Résolution : 4095-FECA-120115

Le Vice-président social propose le président de la FÉÉCUM comme le président de l'assemblée, alors que la vice-présidente exécutive de la FÉÉCUM, appuyée par le vice-président externe en administration, propose le vice-président académique de la FÉÉCUM.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM est le président de l'assemblée pour le C.A. Melissa Sullivan est la secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

5) L'adoption du procès verbal

Résolution : 4096-FECA-120115

La vice-présidente interne de l'AÉÉIUM propose la modification de son prénom qui a été mal épelé. L'épellation appropriée est Aïssata. Au point d) de la section « autre », le dernier nom d'André est épelé Blain et non Brun. La vice-présidente externe de nutrition et études familiales, appuyées par le vice-président social de la FÉÉCUM, propose l'adoption du procès verbal.

Adoptée à l'unanimité.

6) AENB

La vice-présidente exécutive de la FÉÉCUM explique qu'elle était supposée d'avoir une rencontre avec l'AENB. Ils sont au courant que la FÉÉCUM veut une rencontre. Une rencontre avait été planifiée, mais le président et la vice-présidente exécutive de la FÉÉCUM ne pouvaient

pas y assister, car ils avaient d'autres engagements. La réunion a été rapportée, mais ils n'ont pas encore fourni de la rétroaction. Cette absence de communication prouve qu'ils sont mal organisés.

Le président et la vice-présidente exécutive de la FÉÉCUM ont eu l'occasion de rencontrer la ministre. Elle ne peut pas promettre que les frais de scolarité n'augmenteront pas. Elle n'a pas voulu en parler plus qu'il faut, car ils n'ont pas encore terminé les négociations. Ce point a simplement été soulevé pour annoncer aux membres du C.A. que plusieurs choses s'en viennent.

7) Conseil étudiant 2^e cycle

Le président de la FÉÉCUM a une rencontre demain avec Marilyne Daumard au sujet d'un conseil étudiant pour les cycles supérieurs, car il n'en a pas un en ce moment. Les étudiants aux cycles supérieurs sont également sous-représentés au niveau de la FÉÉCUM. À l'exception de Joëlle Martin, vice-présidente exécutive de la FÉÉCUM, tous les membres du C.A. sont au premier cycle. C'est un véritable problème. Lorsqu'il vient le temps de choisir des représentants au sénat et aux réunions facultaires, on ne peut jamais trouver deux étudiants aux cycles supérieurs. La FÉÉCUM a déjà essayé dans le passé. Les étudiants ont d'autres engagements. C'est plus difficile pour eux de s'impliquer dans une organisation parascolaire. L'intention du président de la FÉÉCUM est de créer une entité qui fonctionne de façon parallèle au conseil étudiant. Les étudiants aux études supérieures seraient membres de la FÉÉCUM et auraient chacun un siège au C.A. Il y aurait deux changements : 1) l'ajout d'un conseil étudiant de 2^e cycle, et 2) des implications financières. Il a deux options par rapport aux implications financières : 1) ajouter une ligne budgétaire pour eux, ou 2) retirer les 2^e cycles.

Le président des arts a une question au sujet du financement. Il aimerait savoir si les implications financières changeraient la façon que nous faisons les activités pour les étudiants.

La vice-présidente exécutive de la FÉÉCUM dit que la FÉÉCUM sera toujours axée sur les activités pour les étudiants. La proposition d'avoir un comité pour les étudiants aux niveaux supérieurs est simplement pour qu'ils aient une voie au C.A. Les étudiants aux 2^e cycle sont souvent moins impliqués avec les conseils que ceux dans leur premier cycle. Ce n'est pas la même réalité. Par exemple, lorsqu'il y a des soirées vin et fromage, FSA pourrait financer ces soirées.

Le président des arts est préoccupé par la division de l'argent. Par exemple, il y a un party d'Halloween pour les étudiants en Arts. C'est un party qu'ils font pour tous les étudiants, pas juste les 1^{er} cycle.

Le président de la FÉÉCUM dit qu'à l'exception des sciences sociales, le comité proposé ne représentera que des changements minimes pour les budgets. La FÉÉCUM n'a pas encore reçu les chiffres exacts pour savoir combien il y a d'étudiants en 2^e cycle par faculté, mais il sait qu'il n'a pas beaucoup d'étudiants au 2^e cycle en arts.

La vice-présidente externe explique que la décision n'est pas encore prise du côté de la FSA. La FÉÉCUM veut que la FSA ait son siège au C.A., mais elle propose de créer une autre entité de

représentation pour le C.A. Ce schéma est possible dans les grosses universités, mais ici c'est plus difficile. La FÉÉCUM représente déjà les intérêts des étudiants en 2^e cycle.

Le vice-président externe en ingénierie demande combien d'étudiants il y a aux études supérieures en total à l'université. Le président de la FÉÉCUM répond qu'on attend encore les chiffres, mais il estime environ 300 étudiants.

Le président des arts demande pourquoi la doyenne désire créer une entité aussi importante que la FÉÉCUM? Il n'appuie pas une telle approche. Il est en accord avec la position prise par la FÉÉCUM.

8) Budget

Le président de la FÉÉCUM désire mentionner le budget pour deux raisons. Premièrement, il veut rappeler les membres du C.A. au sujet de la mise à jour. Il y a certaines mauvaises lignes où il faut refaire les changements. Deuxièmement, il veut rappeler les membres du C.A. que nous sommes au deuxième semestre et que les élections s'approchent. Les modifications, les projets, ou toutes autres choses concernant le budget doivent être adressés bientôt. Il aura des discussions dans les prochains mois. C'est le C.A. de cette année qui vote le budget de l'année prochaine, donc les membres du C.A. devraient commencer à y penser et à en parler avec leur conseil respectif.

9) Assurance/cotisation

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM parle brièvement de la cotisation pour les assurances. Il fallait faire un chèque et enlever de la péréquation. On va voir la transaction. La cotisation de l'assurance sera diminuée.

La vice-présidente externe de kiné et récréo pose une question par rapport à l'assurance conjointe. Puisque leur assurance est ensemble, elle aimerait savoir si elle sera divisée. Le président de la FÉÉCUM demande aux membres du C.A. de lui laisser savoir s'ils ont un arrangement particulier afin qu'ils puissent s'arranger.

10) Enjeux des facultés

La vice-présidente interne parle de la liste des enjeux ressortant les plus souvent, particulièrement :

- Le stationnement
- Le corps professoral
- Les services alimentaires
- Les heures d'ouverture de la bibliothèque
- Les services universitaires tels que le logement, les prêts, etc.
- Les stages et des emplois offerts après le baccalauréat

L'objectif était de créer un document qui rassemble tous ces enjeux.

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM nomme les facultés qui ont envoyé les enjeux et encourage ceux qui ne l'ont pas encore fait de le faire aussi tôt que possible.

Le président des arts dit qu'il a envoyé la liste, mais les arts n'ont pas été nommés, par la vice-présidente interne de la FÉÉCUM. Leurs recommandations comprennent une place pour ranger les bicyclettes, une machine à ATM, une station de radio autre que CKUM. De plus, un certain département aimerait avoir un salon et plus de matériel d'apprentissage.

La vice-présidente interne de l'AÉÉIUM dit qu'elle va faire parvenir les recommandations des étudiants internationaux bientôt.

11) Comité externe

La vice-présidente exécutive de la FÉÉCUM parle des frais de scolarité et dit qu'ils augmenteront en mars. Elle dit que l'attention médiatique avec le mariage était bonne, mais maintenant il est temps de passer à l'action. Elle aimerait avoir de la rétroaction afin de déterminer si la FÉÉCUM devrait appuyer un pas vers la manifestation ou plutôt se préoccuper de la sensibilisation de la communauté universitaire et de la communauté en général. La présente ministre est très gentille et sympathique, mais elle n'a malheureusement pas de push. La stratégie de la FÉÉCUM est de toucher le plus de politiciens possible. Alward n'a pas rencontré aucun conseil étudiant. C'est inacceptable. La FÉÉCUM propose de commencer une campagne « Où est Alward? ». La vice-présidente de la FÉÉCUM est en faveur d'une grosse manifestation dans les rues. Elle reconnaît qu'une manifestation en hiver n'est pas idéale, mais ça serait plus vers la fin, lorsque le budget sort. Cependant, pour passer à l'action, on a besoin de la rétroaction

La vice-présidente externe de nutrition et études familiales dit qu'il n'est pas normal qu'il n'ait pas rencontré les étudiants. Elle dit que le meilleur moyen d'agir est d'aller vers les autres ministres. Au fur et à mesure que nous harcelons, il va nous rencontrer.

Le président de la FÉÉCUM pense que la FÉÉCUM devrait réserver le harcèlement comme dernier recours. Lorsque quelqu'un accepte une rencontre après avoir été harcelé, il aura de la difficulté à prendre ce qui est dit au sérieux. Le président de la FÉÉCUM est un adepte de l'intimidation. L'année passée, il avait une campagne « Où est Alward? », mais c'était dans le sens de « Quelles sont ses priorités? » Cette fois, nous nous demandions où il est littéralement.

La vice-présidente externe des arts pense qu'il y a un manque de sensibilisation. Vu qu'on a de la difficulté avec Alward, la sensibilisation doit être notre priorité. On peut se concentrer sur la sensibilisation de la communauté, car les gens ne comprennent pas la situation des étudiants. Elle pense que nous devrions rendre notre situation plus publique. Elle suggère de faire des vidéos pour démontrer comment de difficulté les étudiants ont à survivre avec leur budget. Selon elle, les gens pensent que les étudiants font le party tout le temps et boivent leur argent. Mais, en réalité, les étudiants utilisent leur argent pour se nourrir et payer leur logement.

Le président des arts admet qu'il n'est pas un gros adepte de l'intimidation. Il propose de prendre une approche plus consultative et plus humoristique pour attirer Alward. Il pense que la communauté est tannée d'entendre les gens se plaindre et être négatifs. Il dit que la rue Alward

n'est pas trop loin. Il propose une rencontre sur cette rue afin d'amener Alward à nous entendre. Ça donne le même résultat, c'est plus drôle et les gens sont contents.

La vice-présidente externe des sciences infirmières pense qu'il faut mettre l'accent sur la question: pourquoi est-ce important pour ceux et celles qui ne sont pas à l'université? Elle propose de cibler la communauté.

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM parle d'un projet qui a été mené sur la consommation de l'alcool. Elle propose de comparer la prime maximum que les étudiants peuvent avoir avec les dépenses de base pour vivre avec les livres et tout cela. À la fin, les gens voient que même lorsque tu fais un budget serré, tu manques de l'argent au milieu de l'année. Cette stratégie aide les gens à voir ce que les étudiants n'arrivent pas à payer même avec les primes maximales.

Le vice-président externe d'ingénierie est en accord avec la sensibilisation et la manifestation. Il veut avoir les deux ensembles. On ne doit plus niaiser. Il aime aussi l'idée de la rue Alward.

Le président de la FÉÉCUM dit qu'il faut connaître l'enjeu de la sensibilisation. Sensibiliser les étudiants c'est bon, car sans la sensibilisation, on ne peut pas réussir une grosse mobilisation étudiante, qui est nécessaire si on veut avoir l'attention de la communauté. On doit être plus agressif avec les politiciens. Il ajoute que la contribution parentale ne touche pas tous les étudiants alors que le problème des frais de scolarité touche TOUS les étudiants. Les étudiants veulent savoir s'ils retirent un avantage du fait qu'ils se mobilisent. Pour convaincre la population générale de nous supporter, on a besoin plus que de la sensibilisation. On doit commencer avec les étudiants et les parents qui ont des étudiants, car ces deux groupes sont les plus facilement convaincus.

12) Suivre des rencontres de décembre

Le président de la FÉÉCUM parle de qu'est-ce qui a été fait dans le passé. Il parle des trois rencontres au mois de décembre : 1) avec le caucus libéral, 2) avec le caucus conservateur, et 3) avec la ministre.

a) La rencontre avec le caucus libéral

Il s'agit de la rencontre la plus décourageante. Le président de la FÉÉCUM a été très découragé par l'attitude de plusieurs des ministres, particulièrement Chris Collins, le député de la circonscription des universités. Le gouvernement dit toujours qu'on doit faire des coupures. La FÉÉCUM demande des premiers pas envers des objectifs à long terme. Le caucus libéral a dit que la FÉÉCUM doit amener des étudiants dans la rue tout de suite afin de se mobiliser. L'ancien gouvernement ne voulait pas avoir des manifestations. Ils essaient d'utiliser les étudiants pour du « political gain ». Leur support n'est pas utile.

b) La rencontre avec le caucus conservateur

Cette rencontre s'est déroulée très bien. La présence des députés était bonne, mais trois personnes importantes étaient absentes. Des questions pertinentes ont été posées et ils sont d'accord avec les recommandations proposées par la FÉÉCUM. Le seul problème est en terme de financement. Il y aura une évaluation des programmes connectés aux programmes de prêts et de bourses.

c) **La rencontre avec la ministre**

La FÉÉCUM voulait seulement avoir une rencontre avec la ministre et son sous-ministre adjoint. Cependant, d'autres personnes ont participé à la réunion, même si la FÉÉCUM n'avait pas demandé leur présence. Le programme des rabais sur les frais de scolarité coûte beaucoup : environ 12.4 ou 12.8 millions par année.

Bref, les frais de scolarités augmentent. Nous ne savions pas exactement combien, mais notre estimation est d'environ 1%. C'est mieux que la situation à la Nouvelle-Écosse. Il faut aussi se souvenir que lorsque les frais de scolarités augmentent pour les Canadiens, ils augmentent aussi pour les étudiants internationaux.

13) Activités sociales

a) **Carnaval d'hiver**

Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM parle du slogan du carnaval d'hiver : « La vie étudiante c'est cool ». La FÉÉCUM n'a pas pris de mesures financières dans cela. Vendredi prochain vers 1h30, c'est l'olympiade des jeux de société (les jeux de la FÉÉCUM). Les jeux se dérouleront en équipe de quatre.

b) **Pep rallye**

Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM parle d'une activité avec des nouveaux étudiants : un « super hockey day ». Les gens vont aller à l'Osmose après pour des wings et de la bière à prix réduit. Pour assurer une bonne participation à la joute des filles, tu dois être allé à la joute des filles pour recevoir de la bière à prix réduit. Un voyage pour aller ailleurs supporter nos équipes à l'extérieur sera organisé.

c) **Party du premier semestre**

Le party était un succès. La FÉÉCUM a reçu plus de détails au sujet des assurances, donc nous sommes plus rassurés. Les partys Redbull étaient aussi un succès. Nos participants ont gagné au niveau canadien et ont fini 8^e à l'international sur 24 équipes. Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM suggère créer une capsule vidéo pour demander aux participants comment ils ont participé et comment ils ont aimé leur expérience.

d) **Party du 2^e semestre**

Le vendredi 27 janvier DeNicer va jouer au O2. Les billets seront vendus 7\$ à l'avance et 10\$ à la porte. Il y a aura possiblement deux partys. Un à la fin de février et un autre à la fin du semestre.

e) **Compétition de traîneau extravagante**

Le gagnant ira au party Redbull. Faites du bouche-à-oreille, mais en-dessous de la table.

14) Loi électorale

Le président de la FÉÉCUM rappelle aux membres du C.A. que les élections approchent et que la loi électorale a été modifiée au mois de septembre ou octobre. Il demande aux membres du

C.A. s'ils ont d'autres modifications à apporter. Le président d'assemblée permet aux membres de prendre une petite pause de 5 minutes pour regarder à travers la loi.

Le vice-président externe d'ingénierie pose une question à savoir ce qu'on entend par « faible d'esprit ».

Résolution : 4097-FECA-120115

Le président de la FÉÉFUM dit que cette terminologie est utilisée dans la constitution. C'est une obligation légale, car pour siéger au conseil administratif, les gens ne peuvent pas être faibles d'esprit.

Le président de la FÉÉFUM, appuyé par le vice-président des activités sociales, propose ensuite les trois modifications suivantes :

- a) Point 9. Éliminé le mot « ouvrables » (dernier mot).
- b) Point 10. Les jours d'élections devraient couvrir deux jours ouvrables.
- c) Point 18. Éliminé la dernière ligne. Souvent on fini par faire les dévoilements à ce temps là.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution : 4098-FECA-120115

Le président des arts propose que la carte à la dernière page soit traduite en français afin que ce soit écrit « l'Université de Moncton » et non « University of Moncton ». Il faut aussi vérifier le nom des rues.

Adoptée à l'unanimité.

15) Calendrier 2^e semestre

Résolution : 4099-FECA-120115

Le président de la FÉÉFUM, appuyé par la vice-présidente externe des sciences sociales, propose que le calendrier soit adopté tel quel avec la modification de la date du 3 février sur la première page. La phrase devrait lire « La FÉÉCUM recevra les candidatures jusqu'au 10 février [...] ».

Adoptée à l'unanimité.

La modification proposée à l'assemblée générale annuelle est grosse. Le président de la FÉÉFUM propose de faire l'AGA la même soirée que le dévoilement des élections. Il y a deux ans que la FÉÉCUM a de la difficulté à avoir le quorum. Il serait plus facile de le faire une soirée où les gens sont déjà impliqués. Cette stratégie aidera aussi à amener plus de discussion et de vie dans la FÉÉCUM.

16) Dossier Sciences Infirmières

a) L'évaluation des étudiants qui a été jugée non valide

Le vice-président académique de la FÉÉCUM résume brièvement le cas. Un travail a été demandé des étudiants d'un cours de 3^e année en sciences infirmières. L'enseignante a accusé de façon non formelle 38 étudiants sur 49 de plagiat. C'est un travail d'équipe, donc l'équipe au complet était accusée de plagiat. Au lieu de rendre les accusations formelles, on a considéré que la professeure a fait une erreur qui ne permettait pas de bien évaluer les élèves. L'évaluation a donc été rendue invalide. Cela a eu pour effet de changer le pourcentage d'un travail qui valait, par exemple 10% à un travail qui vaut maintenant 30%, ce qui va à l'encontre des règlements universitaires. Selon les règlements universitaires, on ne peut pas changer la pondération d'un travail qui a déjà été évalué. Plusieurs étudiants n'étaient pas contents avec la façon dont la situation a été réglée. Ils espéraient faire une bonne note sur le travail afin de pouvoir accéder à la maîtrise. Avec la modification, certains étudiants n'avaient plus le B qu'ils nécessitent. Les étudiants qui ne sont pas contents peuvent demander une vérification de la note, mais pas de l'évaluation qui a été jugée invalide. Si tout le monde est content, le problème est réglé. Sinon, on devra régler au cas par cas. L'administration est ouverte à régler le dossier, mais PAS de compter le quatrième travail pour certains étudiants et non pour d'autres.

Selon le président de la FÉÉCUM, peu importe ce qu'on fait, on va plaire à certains et non à d'autres. La FÉÉCUM est en accord avec la solution qu'a prise l'administration, mais elle demande que les quatre évaluations soient comptées pour ceux qui veulent que ça compte. L'administration n'a pas accepté cet argument, même si selon les règlements universitaires, les étudiants ont le droit que toutes leurs évaluations soient comptées. Le président de la FÉÉCUM ajoute qu'il y a toute sorte de comités qui peuvent être utilisés contre un étudiant, mais aucune mesure qui peut être utilisée contre un professeur. Ici, la professeure n'a carrément pas fait sa job. Ça fait 5 ans qu'elle donne la même évaluation et le même livre de référence. Il est facile pour les étudiants de faire des travaux qui se ressemblent. Il a même eu un cas de pure intimidation contre un étudiant par la même professeure. Rien ne protège les étudiants ce qui diminue la qualité de l'enseignement. La majorité des professeurs sont compétents, mais une petite minorité n'enseigne pas de la façon dont elle devrait. En plus de discipliner les professeurs qui utilisent des tactiques répréhensibles, on doit récompenser ceux qui mettent un véritable effort dans leur enseignement.

Le trésorier des sciences demande pourquoi une reprise ne pouvait pas être accordée aux étudiants dans ce cas. Le président de la FÉÉCUM explique que le cours était offert par une chargée de cours et que le cours ne va pas se redonner. La vice-présidente en sciences infirmières explique aussi que les étudiants n'ont pas le temps de faire une autre évaluation, car ils vont en stage.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM stresse le fait que techniquement, personne n'a été accusé de plagiat. L'évaluation a été considérée comme non valide. La vice-présidente des sciences infirmières remercie la FÉÉCUM pour tout ce qu'ils ont fait pour ces étudiants.

b) L'évaluation des professeurs par les étudiants

Une discussion est entamée sur les évaluations remplies par les étudiants. Premièrement, les évaluations vont juste au doyen. Certains étudiants pensent que les évaluations ne valent rien. Ils les remplissent simplement parce que c'est 15 minutes qu'ils n'ont pas besoin de s'asseoir tranquillement à écouter leur professeur parler. Les évaluations ne valent rien contre les professeurs qui ont leur permanence. Plusieurs étudiants veulent avoir la section des commentaires en bas afin de pouvoir expliquer dans leurs propres mots si le professeur a fait quelque chose tel que l'intimidation. Apparemment, les étudiants ont le droit d'ajouter une page lignée avec leurs commentaires écrits.

La vice-présidente externe des arts ne savait pas que les étudiants peuvent ajouter une page lignée pour faire des commentaires. Il faut informer les étudiants de cette possibilité.

La vice-présidente externe de nutrition aimerait connaître le cheminement des pages d'évaluations et des plaintes. Elle veut savoir ce qui se passe avec les feuilles. Une étudiante a déposé une plainte contre un professeur en biologie. L'administration a dit qu'elle ferait quelque chose, mais le professeur a gardé ses fonctions. Il a simplement changé de cours.

La vice-présidente externe de kiné et récréo estime que les questions dans les évaluations sont mal rédigées et n'ont pas de rapport. La moitié des questions posées ne sont pas pertinentes à l'enseignement et la conduite des professeurs. Le président de la FÉÉCUM explique qu'un comité se réunit pour rédiger les questions qui seront sur le formulaire d'évaluation. Ce qui peut être inclus dans les évaluations est aussi indiqué dans la convention collective. Les évaluations ne sont pas là pour critiquer les professeurs. Elles sont là pour qu'ils puissent s'améliorer. Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit que selon la constitution, les étudiants ont juste besoin d'être consultés. Le comité qui rédige le questionnaire n'a pas besoin d'appliquer les suggestions. Le questionnaire est arrivé déjà fait. Les étudiants ont proposé des modifications, mais ils n'ont pas été faites.

La vice-présidente externe de droit est d'accord que les questions sur les évaluations des professeurs ne sont pas appropriées. La façon que les administrateurs évaluent le rendement des professeurs pour déterminer s'ils auront leur permanence ou non n'est pas très structurée. Ils se fient beaucoup aux évaluations pour justifier leurs choix. Lorsque des questions sont soulevées par rapport au rendement des professeurs ils utilisent l'argument : « mais il a des bonnes évaluations des étudiants ».

c) Le contenu des évaluations académiques

La vice-présidente externe des sciences infirmières demande s'il est correct, selon les règles universitaires, d'avoir plus de 3 heures de cours par semaine. Les étudiants en sciences infirmières doivent suivre un cours intensif dans un mois avec des critères sévères. Elle aimerait proposer que la FÉÉCUM suggère une modification aux règlements universitaires qui permettrait aux étudiants d'avoir une idée de la matière sur laquelle ils vont être évalués. Le président de la FÉÉCUM explique qu'il a un certain nombre d'heures d'enseignement et un certain nombre d'heures de labo, mais il va vérifier pour donner plus de détails. La vice-présidente externe des sciences infirmières aimerait savoir si les professeurs doivent dire aux

étudiants ce qui se trouve sur l'examen un certain nombre de jours avant l'examen. Le vice-président académique de la FÉÉCUM explique que *la date* de l'évaluation doit être communiquée une semaine à l'avance, mais qu'il n'a aucun règlement qui règlemente le moment où les professeurs doivent communiquer *le contenu* de l'évaluation. Le vice-président externe en ingénierie aimerait savoir comment on propose de définir le contenu d'une évaluation. La date est un chiffre, donc c'est facile à déterminer précisément de quoi on entend, mais il a une infinité de possibilités par rapport à ce qu'on entend par l'expression « contenu ». La vice-présidence de kiné et récréo demande si c'est normal en terme d'évaluation de seulement avoir une évaluation à la fin de l'année qui vaut cent pour cent.

d) Les plaintes apportées par les étudiants

La vice-présidente externe des sciences infirmières se plaint que les professeurs dans le département ne communiquent pas entre eux lorsqu'ils planifient leurs leçons. Les étudiants vont donc dans leur stage sans avoir appris comment faire certaines choses qu'ils auront dû voir en classe, comme la respiration vitale. Le président de la FÉÉCUM propose une nouvelle rencontre avec le doyen, cette fois accompagné d'un représentant de département.

La vice-présidente externe des sciences infirmières souligne le fait que plusieurs plaintes ont été apportées sur une professeure de stage en particulier. Elle est une vraie infirmière dans les hôpitaux, donc elle n'est pas une professeure en tant que telle. Lorsque les étudiants vont la voir, elle ne leur offre aucun encadrement. Elle a déjà enlevé des points à un étudiant pour avoir « posé trop de questions ». Malgré ceci, les étudiants ont peur de prendre des étapes pour poursuivre leurs plaintes plus loin. Le département a perdu beaucoup d'étudiants en raison de ces genres de lacunes. Le vice-président académique de la FÉÉCUM explique que certains départements recherchent des gens qui ne sont pas des pédagogues afin d'enseigner dans un cadre moins théorique et plus pratique. Il a des avantages et des désavantages d'une telle approche. Par exemple, les gens dans le champ ont moins l'habitude d'encadrer les étudiants.

La vice-présidente externe d'éducation pose une question par rapport aux étudiants qui font une plainte tout seul. Elle aimerait savoir si des étudiants sont considérés comme des étudiants « difficiles » parce qu'ils se sont plaints. Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit que, techniquement, le fait de faire une plainte n'est pas censé affecter la façon qu'un étudiant est perçu par le corps professoral, mais ce n'est pas confidentiel. Les professeurs ont le droit de savoir qui dépose une plainte contre eux.

17) Constitution

Le bureau de direction n'a aucune fonction. Le président de la FÉÉCUM propose l'élimination des postes qui ne sont pas pertinents. Il invite les membres du C.A. de faire des suggestions ou de proposer des modifications lors de la prochaine réunion du C.A.

18) Autres

a) Nomination recteur-rectrice

Le président de la FÉÉCUM parle d'un autre processus de sélection, cette fois pour trouver un nouveau recteur. Le poste de recteur-rectrice est un poste qui cible les femmes. Si c'est entre un homme et une femme, c'est la femme qui a la job. Hier, les 2 finalistes qui ont été retenus ont été annoncés. Pour le moment Marie-Josée Berger est la « leading candidate », parce qu'elle est une femme. Le président de la FÉÉCUM a reçu un courriel disant qu'en 2010-2011, « Marie-Josée Berger is given the iron fist award by the student appeal center ». Le lien pour cet article est sur le site web de la FÉÉCUM.

Madame Berger est très gentille à première vue, mais elle est connue pour être injuste et pour faire de l'intimidation. Dès que les étudiants font des plaintes un à un derrière une porte fermée, elle leur dit qu'ils auront de la difficulté à se trouver des emplois par la suite s'ils continuent. De plus, elle a été votée la pire doyenne par les employés de l'université. Elle a reçu le plus grand nombre de grief de la part des professeurs. Le président de la FÉÉCUM demande aux membres de la FÉÉCUM de se tenir attentif sur ce dossier, car la FÉÉCUM planifie demander à madame Berger qu'est-ce qu'elle pense d'avoir été votée la « most ruthless administrator » de l'université.

La vice-présidence externe de droit pose une question au sujet des normes d'application. Elle se demande pourquoi madame Berger n'a pas été discréditée automatiquement. Comment est-ce qu'elle s'est rendue aussi loin dans le processus de sélection?

Le vice-président académique a vu ses lettres de recommandation et son C.V. Le comité de sélection a jugé qu'elle est une bonne administratrice.

Le président de la FÉÉCUM pense qu'il s'agit de plus qu'une simple tache noire sur une autrement bonne carrière. La FÉÉCUM doit prendre au sérieux le fait que les étudiants à l'Université d'Ottawa se sont levés contre cette personne.

La vice-présidente exécutive de la FÉÉCUM demande aux membres du C.A. d'apporter ces informations à leurs conseils respectifs afin qu'ils puissent se renseigner davantage sur le sujet et préparer des questions. Elle veut que tout le monde pose des questions lors de la consultation publique et que ça ne finit pas. La consultation publique est juste pour les universitaires. Nous ne sommes pas certains si les médiatiques peuvent y assister.

La vice-présidente externe de kiné et récréo se demande 1) quand la consultation publique aura lieu, 2) qui est l'autre candidat qui a été retenu, et 3) qu'est-ce qui arrive après la consultation publique?

Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit qu'il n'a pas encore une date officielle pour la consultation. Elle aura lieu dans le prochain mois. Le président de la FÉÉCUM dit que l'autre candidat est Raymond Théberge. Il n'est pas mauvais, mais il n'est pas bon. C'est un fonctionnaire. Nos options après la consultation sont de demander pour une extension du recteur actuel ou de proposer un recteur par intérim, ce qui a été fait par le passé.

La vice-présidente externe des arts demande pourquoi le processus de nomination n'est pas transparent. Pourquoi les étudiants ne savent pas ce qui se passe? Pourquoi les étudiants ne savaient-ils pas qu'ils allaient avoir un nouveau recteur?

Le vice-président externe de la FÉÉCUM dit que le recteur a un mandat de 5 ans. Il avait demandé pour une extension de 2 ans. Les universitaires savaient qu'un nouveau recteur serait choisi. Les étudiants n'ont pas de mot à dire avec ce choix. Ils ont le droit d'avoir un étudiant représentant sur le comité, mais cet étudiant n'a pas le droit de parler de ce qu'il voit ou entend. Cette année, c'est le vice-président académique de la FÉÉCUM qui s'assoit sur le comité. Il dit que tout le processus est secret. Il connaît le processus, mais il ne peut pas en parler, parce qu'il a signé des ententes de confidentialités.

Leur employer n'est pas au courant qu'ils cherchent une autre avenue de travail. Le président de la FÉÉCUM encourage tous les membres des divers comités à venir aux consultations publiques.

b) Les horaires pour le semestre d'hiver

La vice-présidente interne aimerait recevoir par courriel les horaires de cours du deuxième semestre des membres du C.A.

c) La semaine des arts

La semaine aura lieu du 30 janvier au 5 février. La semaine commencera avec un match FÉÉCUM au thème des arts. Il y aura aussi un showcase des divers projets d'arts. Le vendredi il aura beaucoup de gens qui viennent des autres provinces. Essayez d'avoir un conférencier.

d) Les points de la vice-présidente externe des sciences infirmières :

1. Planification d'une activité pour faire visionner un film qui touche la santé. Elle aimerait savoir quelles procédures elle doit entreprendre pour acheter les droits d'auteur afin de présenter un film à plusieurs étudiants.
2. Il y aura une vente de billets pour un souper spaghetti. Elle veut utiliser les cuisines du département de nutrition.
3. Une des activités doit être annulée. Au lieu, les étudiants et étudiantes de sciences infirmières tiendront leurs propres jeux.
4. La vente de pizza aura lieu mardi de 11h à midi.

19) Date du prochain C.A.

Le prochain C.A. devrait avoir lieu le dimanche 29 janvier 2012, mais il y a une activité la veille. Le prochain C.A. aura lieu le dimanche 5 février 2012.

20) Clôture de la réunion

Sciences propose la clôture de la réunion. Le président de l'assemblée lève la réunion à 12h30, suite à l'épuisement de l'ordre du jour. La vice-présidente interne de la FÉÉCUM a besoin de l'aide pour placer les tables en rond pour la vente de livres.

Justin Guitard
Président d'assemblée

Melissa Sullivan
Secrétaire d'assemblée